

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170112-02
rectificative suite à erreur matérielle

L'an deux mille dix-sept, le 12 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Annabelle DUPRET, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Hervé HODCENT, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Gaëtan KONIECZNY, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL

Excusés : Jean-Paul HENOCQ, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Lucette NURIT (procuration à Olivier ROCHAS), Isabelle VATANT (procuration à Claire LOROUE)

Secrétaire de séance : Laurent TERRAIL

OBJET : Demande de subvention au titre de la DETR

Vu la circulaire du préfet de la Drôme en date du 14 novembre 2016,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux d'isolation de bâtiments communaux,

Considérant que ces travaux pourraient être éligibles DETR

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	Taux de financement
Isolation par l'extérieur de - la salle des fêtes - de la poste	59 200 €	Subvention du département	17 236 €	19,066 %
	31 200 €	Fonds de concours VRSRA	35 731 €	39,526 %
		DETR	19 353 €	21,408 %
		Reste à charge	18 080 €	20 %
Total	90 400 €		90 400 €	100%

Le conseil municipal autorise le maire à demander une subvention au titre de la DETR 2017 en vue de l'isolation de la salle des fêtes et de la poste et à signer tous les actes afférents.

Vote

Conseillers présents 16

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 19

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 19 janvier 2017

Le Maire,